



BUDGET 2009-2010
COMMUNIQUÉ N° 1

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS

BUDGET 2009-2010

PROTÉGER LES EMPLOIS ET PRÉPARER LA RELANCE

Québec, le 19 mars 2009 – La ministre des Finances et ministre responsable des Infrastructures, M^{me} Monique Jérôme-Forget, a déposé aujourd'hui un budget qui poursuit le déploiement du plan d'action gouvernemental pour protéger les emplois et préparer la relance. La ministre annonce une série de mesures qui s'appuient sur les forces et les richesses du Québec. « Ce budget est mobilisateur. Il invite les acteurs de la société, syndicats, entreprises, groupes communautaires et sociétés d'État, à faire équipe pour contrer la récession économique », a affirmé la ministre.

« Pour préparer ce budget, nous avons beaucoup consulté les Québécois. Les mesures que nous annonçons tiennent compte des besoins qui ont été exprimés. Ainsi, ce budget nous permettra d'affronter la récession et de préparer la relance, d'assurer le développement social du Québec et de préserver la santé des finances publiques », a souligné la ministre Jérôme-Forget.

Affronter la récession et préparer la relance

Afin de stimuler l'économie, le gouvernement annonce une série de mesures additionnelles ciblées qui aideront nos entreprises et nos travailleurs. Ainsi, le budget prévoit notamment :

- la mise en place d'un nouveau régime d'épargne-actions;
- la création d'un fonds d'urgence de 500 millions de dollars en partenariat avec le Fonds de solidarité FTQ et la Société générale de financement;
- une bonification de 200 millions de dollars du programme Renfort;
- un ajout de 60 millions de dollars au FIER-Régions;
- la création d'un nouveau fonds de 825 millions de dollars pour le financement de fonds de capital de risque;
- un effort sans précédent pour la formation de la main-d'œuvre par une bonification du Pacte pour l'emploi qui passe de 1 à 1,5 milliard de dollars;
- une aide additionnelle de 65 millions de dollars pour le secteur forestier.

De plus, puisqu'il faut dès aujourd'hui voir au-delà de la récession, le gouvernement annonce :

- un plan pour continuer à faire du Québec une puissance mondiale des énergies propres et renouvelables;
- des gestes pour assurer la mise en œuvre du grand projet du Plan Nord;
- des mesures pour faire du Québec un leader mondial de l'environnement et des technologies vertes.

Assurer le développement social du Québec

L'amélioration de la qualité de vie des citoyens a été au centre de l'action du gouvernement depuis 2003. Malgré la récession, le gouvernement poursuit ses investissements dans les programmes sociaux. Ainsi, le budget prévoit :

- une amélioration du crédit d'impôt pour frais de garde qui profitera à 100 000 familles;
- l'atteinte de la cible de 220 000 places de garde à 7 \$ par jour d'ici la fin de 2010;
- des initiatives visant à contrer la maltraitance et à briser l'isolement chez les aînés;
- un appui au programme « Municipalités amies des aînés » par le financement de projets locaux concrets dans le cadre de la Stratégie d'action en faveur des aînés;
- la construction de 3 000 unités additionnelles de logements sociaux.

Comme la santé et l'éducation sont au cœur de la qualité de vie des Québécois, le gouvernement poursuit, malgré le ralentissement économique, ses investissements dans ces secteurs essentiels. Ainsi, le gouvernement annonce :

- une augmentation de 5,7 %, soit 1,5 milliard de dollars, des budgets de la santé afin notamment de poursuivre le développement des groupes de médecine familiale;
- une hausse de 3,5 %, soit 490 millions de dollars, des budgets de l'éducation afin, entre autres, d'accentuer la lutte contre le décrochage scolaire.

Préserver la santé des finances publiques

La récession mondiale a des effets importants sur les finances publiques de tous les États. Bien que le Québec soit moins touché que ses voisins, notre économie est entraînée en récession en 2009 et l'on prévoit maintenant un recul de 1,2 % du PIB réel. Le gouvernement a réussi à maintenir l'équilibre budgétaire en 2008-2009, mais prévoit un déficit budgétaire de 3,9 milliards de dollars en 2009-2010. Ainsi, à l'instar d'autres gouvernements, il devient nécessaire de suspendre les effets de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Retour à l'équilibre budgétaire

Le gouvernement annonce qu'il poursuivra sa gestion disciplinée de la dette publique. À cette fin et afin d'éviter un retour aux déficits chroniques des années 1990, le gouvernement met en place, dès maintenant, un plan énergique de retour à l'équilibre

budgétaire. Ces efforts de retour à l'équilibre commenceront à se déployer progressivement une fois la reprise bien enclenchée. Ils prévoient entre autres :

- un contrôle serré des dépenses en fixant leur croissance à 3,2 % à compter de 2010-2011;
- une intensification de la lutte à l'évasion fiscale et à l'évitement fiscal afin de s'assurer que tous les contribuables paient leur juste part d'impôt;
- une nouvelle politique de financement des services publics qui prévoit l'indexation annuelle des tarifs au taux d'inflation à compter du 1^{er} janvier 2011;
- la majoration d'un point du taux de la taxe de vente du Québec (TVQ) à compter du 1^{er} janvier 2011.

« Les Québécois acceptent la réalisation de déficits, mais ils nous demandent de prévoir le retour à l'équilibre budgétaire. Ce budget comprend un plan de cinq ans qui permettra au gouvernement de renouer avec les orientations budgétaires qui ont guidé son action au cours des dernières années. Nous n'alourdirons pas le fardeau des générations futures », a souligné la ministre Jérôme-Forget.

Fonds des générations

Le gouvernement annonce qu'il maintient ses versements au Fonds des générations. « Les consultations prébudgétaires m'ont permis de constater qu'il existe un large appui au Fonds des générations. Les jeunes de tous les horizons souhaitent que le gouvernement poursuive sa gestion disciplinée de la dette publique. Je leur donne raison », a indiqué la ministre des Finances.

Les versements au fonds se chiffreront à 715 millions de dollars en 2009-2010 et à 880 millions de dollars en 2010-2011. Au 31 mars 2011, le Fonds des générations aura atteint la somme de plus de 3,5 milliards de dollars.

Un budget pour aujourd'hui et pour demain

« Ce budget n'a pas été élaboré en vase clos. Rarement autant de Québécois auront participé aux consultations qui ont permis d'en dégager les orientations. Les Québécois nous ont demandé de protéger l'emploi et nos programmes sociaux en cette période de récession économique. Nous les avons écoutés. Nous leur présentons aujourd'hui un budget responsable », a conclu la ministre des Finances.

- 30 -

Source : Catherine Poulin
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des Finances
et ministre responsable des Infrastructures
418 643-5270
514 873-5363
www.finances.gouv.qc.ca